



*Shodan Club*

*Arésien*

*Judo Jujitsu*

Hôtel de Ville  
7, rue Pierre Pauilhac  
33.740 ARÈS

# SHODAN CLUB ARÉSIEN

## AUTORISATION ACCUEIL PERISCOLAIRE

Affiliation FFJDA : SO 14 33 171 0  
Agrément Jeunesse et sports : 33 S 03 006  
N° SIRET : 444 514 814 00011  
APE : 926C Autre activités sportives  
Club affilié à l'ANCV  
Tél : 05 56 60 14 67 (avec Répondeur)

Je soussigné(e) M., Mme (\*) \_\_\_\_\_  
demeurant \_\_\_\_\_

représentant légal du (des) enfant(s) cité(s) ci-dessous, autorise les membres du Shodan Club Arésien le(s) prendre à l'accueil périscolaire d'Arès pour l'accompagner au Dojo afin qu'il participe au cours de judo.

Indiquer nom(s) et prénom(s) des enfant(s) concerné(s) :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature avec mention manuscrite « Lu et approuvé »

Nous vous rappelons que vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (article 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée).  
Pour exercer ce droit, adressez votre demande par écrit à :  
Shodan Club Arésien, 7 rue Pierre Pauilhac 33740 ARÈS.

\_\_\_\_\_  
\* Rayer les mentions inutiles